



RÈGLEMENTS, DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ À REMETTRE AVANT LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DÉFI SKI LEUCAN 2025 :

- Le Défi ski Leucan à la Station touristique Stoneham comporte un volet participatif, un volet corporatif et un volet solo.
- Pour participer, chaque participant doit avoir payé les frais d'inscription de 40 \$ pour les 16 ans et plus et 20 \$ pour les moins de 16 ans.
- Pour participer à l'événement, les participants de moins de 16 ans devront absolument faire signer la décharge de responsabilité par un parent ou un tuteur légal. Celle-ci devra être remise à Leucan avant l'événement ou en main propre au plus tard le jour de l'événement avant le départ du Défi, sans quoi il ne pourra participer.
- Aucune consommation abusive, aucun pari entre équipes et aucune course entre participants ne seront acceptés.
- Aucun remplaçant n'est accepté après le départ du Défi, la journée de l'activité.
- Les participants doivent utiliser les télésièges ou files d'attente identifiés au Défi ski Leucan.
- Advenant l'ajout de règles sanitaires, l'équipe du Défi ski Leucan s'engage à se conformer aux mesures sanitaires émises par le gouvernement du Québec et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis et les frais d'inscription et les dons ne seront pas remboursés.
- Le Défi ski Leucan a lieu même en cas de pluie si la base de neige est jugée satisfaisante et sécuritaire par les responsables de la montagne. En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis et les frais d'inscription et les dons ne seront pas remboursés.
- Les dons reçus et l'argent remis après le départ du Défi le jour de l'événement ne compteront pas pour la reconnaissance des meilleures collectes.
- Une équipe pourrait se voir retirer sa reconnaissance si l'un des chèques de sa collecte était retourné à Leucan pour insuffisance de fonds. Pour conserver son titre, l'équipe devra alors récupérer ce montant ou le payer elle-même.

VOLET SOLO

- Chaque participant doit avoir amassé un minimum de 200 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le jour de l'événement, avant le départ du Défi. Si le montant minimum de dons du participant n'est pas atteint, le participant sera invité à payer la différence sur place pour pouvoir participer au Défi.
- Chaque participant au volet solo est invité à compléter un nombre de descentes cumulatif équivalent à une descente à l'heure. La réalisation du Défi ski Leucan n'est pas axée sur la vitesse et la compétition, mais plutôt sur le dépassement de soi-même et le sentiment d'accomplissement. Il s'agit d'un engagement moral et symbolique envers les atteints de cancer et leur famille. Par exemple, un participant qui participe à un Défi de 8 heures est invité à compléter un total de 8 descentes durant la journée.

VOLET PARTICIPATIF

- Chaque équipe de 2 à 4 personnes doit avoir amassé un minimum de 600 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le jour de l'événement avant le départ du Défi. À partir du 5e participant et plus, l'équivalent d'un montant de 150 \$ par participant supplémentaire doit être amassé par l'équipe. Par exemple, une équipe de :
 - 3 participants devra amasser un minimum de 600 \$;
 - 4 participants devra amasser un minimum de 600 \$;
 - 5 participants devra amasser un minimum de 750 \$;
 - 6 participants devra amasser un minimum de 900 \$;
 - Et ainsi de suite
- Si le montant minimum de dons de l'équipe n'est pas atteint, les participants seront invités à payer la différence sur place pour pouvoir participer au Défi.
- Chaque équipe est invitée à compléter un nombre de descentes cumulatif équivalent à une descente à l'heure, par participant. La réalisation du Défi ski Leucan n'est pas axée sur la vitesse et la compétition, mais plutôt sur le dépassement de soi-même et le sentiment d'accomplissement. Il s'agit d'un engagement moral et symbolique envers les atteints de cancer et leur famille. Par exemple, une équipe de 4 personnes qui participe à un Défi de 8 heures est invitée à compléter un total de 32 descentes durant la journée. Une équipe de 3 personnes qui participe à un Défi de 8 heures est invitée à compléter un total de 24 descentes durant la journée.

VOLET CORPORATIF

- Chaque équipe de 2 à 8 participants ou moins doit avoir amassé un minimum de 2 600 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le jour de l'événement, avant le départ du Défi. À partir du 9e participant et plus, l'équivalent d'un montant de 325 \$ par participant supplémentaire doit être amassé par l'équipe. Par exemple, une équipe de :
 - 7 participants devra amasser un minimum de 2 600 \$;
 - 8 participants devra amasser un minimum de 2 600 \$;
 - 9 participants devra amasser un minimum de 2 925 \$;
 - 10 participants devra amasser un minimum de 3 250 \$;
 - Et ainsi de suite.
- Si le montant minimum de dons de l'équipe n'est pas atteint, les participants seront invités à payer la différence sur place pour pouvoir participer au Défi.
- Chaque équipe est invitée à compléter un nombre de descentes cumulatif équivalent à une descente à l'heure, par participant. La réalisation du Défi ski Leucan n'est pas axée sur la vitesse et la compétition, mais plutôt sur le dépassement de soi-même et le sentiment d'accomplissement. Il s'agit d'un engagement moral et symbolique envers les atteints de cancer et leur famille. Par exemple, une équipe de 8 personnes qui participe à un Défi de 8 heures est invitée à compléter un total de 64 descentes durant la journée. Une équipe de 7 personnes qui participe à un Défi de 8 heures est invitée à compléter un total de 56 descentes durant la journée.

DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES PARTICIPANTS ÂGÉS DE 16 ANS ET PLUS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

1. Je confirme être le participant.
2. Je confirme également avoir pris connaissance des règlements et conditions de l'activité.
3. En outre, j'autorise Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où je pourrais apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais que ma participation au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge et j'accepte librement tous les risques découlant de ma participation à cette activité. Je m'engage aussi à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter ma participation au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que je pourrais subir en lien avec ma participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même à titre de participant ou à mes biens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de ma participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Nom du participant : _____ Nom de l'équipe : _____
(lettres moulées)

Signature du participant : _____ Date : _____

DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES PARTICIPANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

Tout participant de moins de 16 ans doit obligatoirement remettre la décharge qui suit dûment signée par un parent (ou tuteur) avant l'activité (par la poste, par télécopieur ou par courriel) à Leucan Région Québec, à défaut de quoi il ne pourra pas participer à l'activité.

Nom de l'enfant (lettres moulées) : _____ Nom de l'équipe : _____
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ Nom du parent ou tuteur (lettres moulées) : _____

1. Je, soussigné(e), _____ (nom du parent ou tuteur) déclare être le parent (ou le tuteur) de _____ («Enfant») et j'autorise sa participation au Défi ski Leucan à la Station touristique Stoneham.
2. Je confirme que mon enfant et moi-même avons pris connaissance des règlements et conditions de l'activité. Je confirme que mon enfant et moi-même nous engageons à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
3. Mon enfant et moi-même autorisons Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où mon enfant ou moi-même pourrions apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais et accepte que la participation de mon enfant au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge tous les risques, de quelque nature que ce soit, découlant de la participation de mon enfant à cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter la participation de mon enfant au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que mon enfant pourrait subir en lien avec sa participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même ou par mon enfant, ou à mes biens ou les siens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de sa participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Signature du parent ou tuteur : _____ Date : _____

AVANT DE REMETTRE SON INSCRIPTION, CHAQUE PARTICIPANT DOIT OBLIGATOIREMENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES RÈGLEMENTS ET CONDITIONS.

VEUILLEZ RETOURNER CETTE DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ AU BUREAU DE LEUCAN RÉGION QUÉBEC
Courriel : quebec@leucan.qc.ca